

DÉCISION DU CONSEIL
du 19 décembre 2011
portant nomination d'un membre danois du Comité des régions
(2012/2/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la proposition du gouvernement danois,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE ⁽¹⁾ et 2010/29/UE ⁽²⁾ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015. Le 25 mai 2010, M. Jan BOYE a été nommé membre jusqu'au 25 janvier 2015 par la décision 2010/303/UE du Conseil ⁽³⁾, à la suite de la démission de M. Jens Jørgen NYGAARD.
- (2) Un siège de membre du Comité des régions est devenu vacant à la suite du décès de M. Jan BOYE,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Est nommé membre du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2015:

— M. Søren Pape POULSEN, *borgmester, Viborg Kommune.*

Article 2

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 19 décembre 2011.

Par le Conseil
Le président
M. KOROLEC

⁽¹⁾ JO L 348 du 29.12.2009, p. 22.

⁽²⁾ JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.

⁽³⁾ JO L 129 du 28.5.2010, p. 69.